

École publique primaire de Nizon PONT-AVEN

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 10 novembre 2020

Présents :

Parents : Mme Brunet
Mme Menuet
Mme Nenon
Mme Poquet

Enseignants : Mme Gestin Bleuenn
Mme Le Noc Fanny
Mme Emery Valérie
M Le Ny Sébastien
Mme Marx Jennifer

Mairie : Mmes Morin et Blayon (adjointes)
Mme Peynot (responsable enfance jeunesse)

DDEN : Mme Marc

Excusés :

Mme Bernardino, Mme Seck (parents), M Quillien (IEN), M Guyader (DDEN)

Conseil d'école réalisé en visioconférence en raison de la crise sanitaire.

1 - Bilan de la rentrée

A la rentrée 117 élèves étaient inscrits (+5 par rapport à la rentrée 2019). Depuis, 3 élèves sont arrivés ce qui porte l'effectif à 120 élèves. Une inscription en TPS est en cours.

Mme Le Lay Fanny étant en congé maternité, c'est M Le Ny Sébastien qui est dans la classe des GS/CP. Mme Marx assure la classe des TPS PS MS ainsi que la direction, Mme Emery Valérie est chargée de la classe de CE1/CE2, Mme Le Noc Fanny des CE2/CM1 et Mme Gestin Bleuenn des CM1/CM2. M Le Coq Nicolas complète le temps de direction de Mme Marx.

Mmes FAUGLAS Nathalie et CALLOCH Régine sont les ATSEM des classes maternelles.

Mme Noémie Bréhin a rejoint l'équipe en tant que Service Civique depuis le 12/11/2020. Elle est chargée de la gestion de la BCD (prêt de livres, enregistrement du fond), elle intervient sur différents moments de classe (ateliers, sorties, ...), elle est également chargée de contacter les familles en cas d'absence non excusée.

La rentrée s'est déroulée pour l'ensemble des élèves dans un contexte de contraintes sanitaires qui s'est mis en place en concertation entre la municipalité et l'équipe enseignante.

Dans ce cadre la salle de motricité a dû être utilisée pour le temps de repas et accueillir les élèves de l'école privée, les décroisonnements ont dû être interrompus afin de ne pas brasser les élèves.

Depuis la rentrée de novembre les élèves à partir du CP doivent porter un masque. A la crise sanitaire s'ajoutent également des contraintes liées au plan vigipirate. Il est parfois difficile de faire coïncider les deux protocoles.

2- Perspectives pour l'année.

Activités sportives : Suivant le programme, les élèves de cycle 3 continuent d'aller au gymnase de Pénanroz les vendredis après-midi. Depuis le 02 novembre le plan vigipirate renforcé ne nous permet plus d'y aller à pied les transports se feront donc en bus à compter du 20/11/2020.

Les élèves de CE1/CE2, de CE2/CM1 et de CM1 CM2 ont fait un cycle course d'orientation qui a abouti pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 à une séance à Rosporden. Cette sortie n'a pas pu être menée pour la classe de CM1/CM2 en raison des possibilités limitées en terme d'effectif liées au protocole sanitaire.

Tous les élèves de la Grande Section au CM2 doivent avoir un cycle piscine. Suivant les contraintes sanitaires celui-ci pourra être diminué ou reporté.

Les élèves de CM1/CM2 ont 10 séances (5 journées complètes) de voile prévues au troisième trimestre.

Pour les élèves de CE1/CE2 un cycle vélo est prévu.

Les classes du CE1 au CM2 devraient suivre un cycle rugby avec un éducateur de la FFR.

Mme Menuet (parents d'élève) interroge l'équipe enseignante sur le port du masque durant les séances d'activités physiques. Les enseignants répondent que le protocole sanitaire indique qu'il est possible de retirer les masques durant les séances d'EPS. Suivant le contexte, en intérieur ou en extérieur, la proximité entre élèves et l'intensité de l'activité les enseignants avisent de la possibilité ou non de retirer le masque. Certaines activités qui mettent les élèves en proximité, avec une intensité physique élevée ne sont pas compatibles avec les contraintes et des risques sanitaires actuels.

Activités nature et environnement : Des sorties avec Bretagne Vivante sont à l'étude pour la classe des GS/CP sur le thème de l'eau.

Les classes de CE2/CM1/CM2 suivent actuellement le déroulement de la course autour du monde, le Vendée globe challenge. Ce support permet de travailler divers points du programme dans de nombreux domaines.

Les classes de CE2/CM1/CM2 ont bénéficié en début d'année de l'intervention de Liam Fauchard venu leur parler de la conquête spatiale.

Activités culturelles : la classe de TPS/PS/MS est inscrite pour aller au **cinéma** dans le cadre des programmes école et cinéma et cin'école. La classe de GS/CP est inscrite pour le programme de Cin'école. Les cinémas étant fermés les premières séances n'ont pas été suivies. Les élèves de TPS PS MS ont visionné une sélection de courts métrages sur la tolérance, l'amitié et la différence à l'école.

L'ensemble des classes a demandé à assister à des **spectacles** au Sterenn. Là aussi la période ne permet pas de concrétiser ces sorties pour l'instant.

Le plaisir de **lire** à travers le Prix des Incorruptibles est reconduit pour les 5 classes. Chacun aura à se prononcer sur ses choix littéraires à partir d'une sélection nationale adaptée à chaque âge. Le partenariat avec l'association lire et faire lire, dont l'objectif est le *développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants*, continue cette année pour l'ensemble des classes. L'objectif, au-delà du partage, est d'offrir aux élèves la possibilité d'entendre des lectures offertes et d'échanger sur leurs lectures en petits groupes. Les interventions des bénévoles de Lire et faire lire sont pour l'instant interrompues.

Anjela Mevellec, DUMISTE (personne diplômée pour faire des interventions en **musique**) de la CCA interviendra avec l'ensemble des classes les jeudis.

Thierry Le Saux, accompagne les classes de CM dans les apprentissages concernant les **nouvelles technologies de l'information**. Durant le confinement ses interventions sont suspendues.

Les **chorales** mises en place dans chaque cycle se poursuivent mais sont menées par classe afin de ne pas brasser les élèves de plusieurs classes.

Les classes de MS, GS et CP poursuivent l'initiation à la **langue bretonne** avec Léna de l'association Mervent chaque lundi après-midi.

Des activités en lien avec la bibliothèque municipale de Pont-Aven doivent également avoir lieu tout comme des sorties au musée.

Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont élu des représentants et réalisent des **conseils d'élèves**, lieu de débats, de suggestions, de projets...

Ces activités ont un coût et ne sont possibles qu'avec le soutien financier de la Municipalité et l'Association des Parents d'Elèves.

3- Temps périscolaires

Le temps périscolaire est également contraint par le protocole sanitaire. Alors que des aménagements, des projets étaient en cours, aujourd'hui les enfants qui doivent fréquenter la garderie font des activités par groupe classe ce qui évite le brassage des élèves mais limite les activités. Moins l'effectif est élevé et plus il est facile de proposer des activités variées. Un roulement est organisé afin de permettre à l'ensemble des élèves de la garderie du soir d'aller dans les cours. Un projet pédagogique adapté à la période est construit et mené par les animateurs.

Mme MARC (DDEN) demande comment se déroule le temps de midi. Mme Peynot explique que sur le temps du midi les élèves sont installés par classe et sont espacés les uns des autres. Les élèves de l'école privée déjeunent dans la salle de motricité.

4- Travaux

Des travaux conséquents d'entretien ont été menés dans l'école notamment dans la cour maternelle. Les peintures des cours sont toujours glissantes, certaines occasionnent de nombreuses chutes. Si une solution ne peut être mise en place il faudra envisager de les retirer.

Mmes Morin et Blayo font part de la volonté de l'équipe municipale de réorganiser l'école, l'espace cantine/garderie, la place des grands chênes (parking, circulation, espaces verts...) dans un projet global. Des études avec le CAUE et un groupe d'étudiants de l'école d'architecture de Nantes sont en cours. Le projet doit être achevé en septembre 2022.

Mme Marx s'étonne que les parents et l'équipe pédagogique n'aient pas été consultés sur les besoins actuels et à venir de l'école.

Les élues expliquent qu'une concertation est prévue courant janvier 2021, la date reste à définir. L'avenir du bâtiment modulaire n'est pas encore arrêté.

Compte rendu rédigé par
Fanny Le Noc, et Jennifer MARX